



# LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »  
Louis Veuillot

## Une formidable épopée

Abbé François-Marie Chautard <sup>1</sup>

« Vous n'avez pas droit à l'échec ! »

Tel fut le mot d'ordre lancé par Mgr Lefebvre au jeune abbé Laurençon en cet été 1979. Il s'agissait de reprendre la direction de l'école Saint-Michel, sise à Niherne, près de Châteauroux. Fort de la grâce de son sacerdoce et de la confiance de Monseigneur, le jeune et valeureux directeur s'attela à la tâche. Bien lui en prit ! Dix-sept ans plus tard, il pouvait transmettre le flambeau d'une école désormais bien implantée.

C'était là le début d'une vaste et magnanime entreprise menée avec persévérance par les prêtres de la Fraternité, les professeurs et les parents, tous plus heureux les uns que les autres d'œuvrer à cette éducation authentiquement catholique.

Trente ans après ces débuts héroïques, le vertige saisit qui veut en mesurer les bienfaits.

Qui dira le nombre de vocations issues de ces écoles chrétiennes ? Qui comptera le nombre de bons pères de familles formés dans ces collèges ? Qui verra les grâces distribuées au fond des âmes tout au long des années de formation ? Qui mesurera les convictions forgées, les amitiés nouées, les vérités assimilées ?

Doté d'une seule collègue en 1979, le district de France compte aujourd'hui

8 écoles secondaires auxquelles il faut ajouter quelque 23 écoles primaires et un institut universitaire, totalisant ainsi plus de 1700 élèves !

Avec le recul du temps, les récoltes ont succédé aux semailles. Ainsi peut-on voir des anciens élèves devenus parents confier leurs enfants à d'autres anciens élèves devenus prêtres ou religieuses ! Et que dire de l'engagement que l'on trouve chez bon nombre d'anciens élèves qui viennent remplir les rangs des cercles, des chorales, des mouvements de jeunes... puis de moins jeunes !

Sans doute, cette belle œuvre n'a pas été sans épreuves, sans tâtonnements, sans erreurs parfois. Qui eût imaginé le contraire ? D'ailleurs, fortes d'une expérience de trente ans, ces écoles continuent de progresser, comme dans la transmission de la doctrine catholique ou de la musique. Non, loin d'un esprit chagrin, force est de reconnaître que la bénédiction de Dieu s'est posée sur nos écoles.

### Les dominicaines enseignantes

A ces écoles de la Fraternité, il faut heureusement en ajouter de nombreuses, celles des capucins de Morgon, des dominicains d'Avrillé et bien entendu celles des dominicaines enseignantes du Saint

Nom de Jésus consacrées à l'éducation des jeunes filles.

Fondée en 1800 à Toulouse, cette congrégation bénéficie d'une longue expérience. Consacrées à l'éducation, ces religieuses exercent une influence profonde et durable sur les jeunes filles qui leur sont confiées.

Providentiellement, elles complètent aujourd'hui pour les filles l'œuvre d'éducation donnée aux garçons par la Fraternité. Ayant rejoint la Tradition dès les années 1973-1975 en s'installant à Brignoles puis à Fanjeaux, elles comptent aujourd'hui plus de 11 pensionnats en France, et ont essaimé aux Etats-Unis ainsi qu'en Argentine.

**Page 1 Editorial** M. l'abbé Chautard

**Page 3 Les principes de l'enseignement catholique**

Par M. l'abbé J.-Y. Tranchet

**Page 5 Quand le mammouth s'en prend à l'Eglise**

par M. l'abbé J.-P. Boubée

**Page 8 L'école primaire ou les fondements du savoir**

par M. l'abbé L. Girod

**Page 10 Le collège en questions**

par M. l'abbé G. d'Orsanne

**Page 12 La raison d'être de l'Institut**

par M. l'abbé Ph. Bourrat

**Page 14 Quelques idées de lecture**

par M. l'abbé B. France

**Page 15 Activités — Annonces**

1. Exceptionnellement, *Le Chardonnet* ne contient pas d'éditorial de M. l'abbé X. Beauvais, ce dernier étant encore en Terre Sainte (cadeau de son jubilé) à l'heure où nous bouclons le journal.

Recevez chez vous tous les mois

## LE CHARDONNET

Ceci est un extrait numérique du mensuel *Le Chardonnet*. Il s'agit d'une simple version de consultation comportant par conséquent les illustrations à basse résolution mais ne contenant pas toutes les pages. La lecture à l'écran ou sur des feuilles volantes étant d'un confort plus que médiocre, nous vous encourageons vivement à souscrire à un abonnement à la version imprimée et complète, disponible par cor-

respondance à l'adresse figurant sur le bon ci-dessous.

Nous faisons partie des gens qui pensent que l'informatique et le virtuel ne doivent pas menacer l'édition imprimée, réelle, palpable, celle qui traverse les siècles. Alors, si vous pensez comme nous, abonnez-vous !

*Le Chardonnet*, 10 numéros sur l'année

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros     De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - A expédier à M. Eric Brunet, - LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins - 75005 Paris

W

## David contre Goliath

Cependant, si l'on songe avec action de grâces à cette œuvre magnifique, c'est qu'elle répond à une authentique entreprise de démolition de l'enseignement catholique qui tend à une véritable dissolution de la jeunesse tant dans son esprit que dans ses mœurs.

Hélas, nombre de parents catholiques ne semblent pas convaincus des dangers que courent leurs enfants dans les écoles d'État ou assujetties à l'État, ni de l'opportunité et de la valeur de nos écoles.

Des préjugés tenaces demeurent. Fort d'un prestige passé, on s'illusionne sur la valeur actuelle de soi-disant bonnes institutions qui ont pourtant avalisé les manuels d'état, la mixité ou le poison moderniste. Il est même de bon ton de placer ses enfants ou ses jeunes étudiants dans de tels établissements.


N'y a-t-il pas aussi un relent de laïcisme ? Un siècle de séparation de l'Eglise et de l'Etat n'a-t-il pas laissé des traces chez ceux-là mêmes qui veulent servir l'Eglise... sans y être assujettis ? De même, prétextant certaines imperfections des écoles de la Tradition, on se contente d'une éducation officielle que l'on croit maîtriser et corriger le cas échéant.

C'est pourquoi *Le Chardonnet* est consacré ce mois-ci à l'enseignement catholique. Il veut remercier par là de leur effort tous ces éducateurs – prêtres, professeurs et parents – qui se

A l'École Sainte-Marie



sont dévoués avec ardeur, mais aussi encourager les parents à continuer dans ce sens. Il veut enfin convaincre les hésitants, voire les dubitatifs.

Que ce dossier suscite des convictions, des décisions et la joie réelle de mesurer la beauté de l'œuvre éducative que le divin Maître a voulu confier à son Eglise et à ses enfants, tel est notre vœu le plus cher. 

### CONFÉRENCES DU LUNDI DE L'INSTITUT SAINT-PIE X

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS  
(métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice)

Lundi 11 mai 2009, 19 h

#### **La subversion, mode d'emploi**

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)

**Pèlerinage de Pentecôte 2009**  
à Saint-Nicolas du Chardonnet  
30-31 mai + 1 juin

**Sur les traces de saint Paul**



**Église Saint-Nicolas du Chardonnet**  
23, rue des Bernardins - 75005 Paris  
Tél. 01 44 27 07 90 - Fax 01 43 25 14 26  
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr - www.stnicolas-chardonnet.net  
Directeur de la publication : Abbé Xavier Beauvais  
Composition : www.actuance.eu - Impr. Ferrey, 22 rue Barbès - 92100 Montrouge  
ISSN 0985.1526 - Tirage : 2500 ex. - CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011



Sortie des enfants de Chœur de Saint-Nicolas partis voir une représentation de la Passion.

Église Saint-Nicolas du Chardonnet - 23, rue des Bernardins - 75005 Paris  
Tél. 01 44 27 07 90 - Fax 01 43 25 14 26

E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr - www.stnicolas-chardonnet.net

Directeur de la publication : Abbé Xavier Beauvais

Composition : www.actuance.eu - Impr. Ferrey, 22 rue Barbès - 92100 Montrouge  
ISSN 0985.1526 - Tirage : 2500 ex. - CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011

# Les principes de l'enseignement catholique

— Abbé Jean-Yves Tranchet —  
Prêtre à l'école Saint Michel (Châteauroux)

**A**ussi surprenant que cela puisse paraître, la doctrine de l'Église en matière d'enseignement est souvent méconnue.

Pourtant, cette doctrine livre la clef pour saisir le si riche ensemble de toutes ces œuvres d'éducation qui ont brillé durant toute l'histoire de l'Église, depuis les écoles cathédrales jusqu'à celles des frères des écoles chrétiennes, en passant par les collèges jésuites et l'enseignement des monastères bénédictins. Voici pourquoi il nous semble utile d'en redonner ici les principes essentiels.

## Qu'est-ce que l'éducation ?

« L'éducation, dit Pie XI<sup>1</sup>, consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé... ».

Éduquer, c'est conduire au terme, à la perfection, à Dieu. Éduquer, c'est former l'homme tel que Dieu l'a créé et que Jésus-Christ l'a régénéré. C'est pourquoi

la fin propre de l'éducation, est de « coopérer à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême »<sup>2</sup>. Seul Jésus-Christ est « la Voie, la Vérité et la Vie »<sup>3</sup> et il n'y a pas de véritable éducation en dehors de Lui.

## Qui est chargé de l'éducation ?

L'éducation s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. Elle relève donc des trois sociétés nécessaires, dans la mesure proportionnée à la coordination de leurs fins respectives : la famille, la société civile et l'Église.

La famille est le « premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation »<sup>4</sup>. Fondée par Dieu Lui-même, elle reçoit du Créateur la mission de procréer et d'éduquer l'enfant. C'est la paternité naturelle.

La société civile, bien que parfaite et de droit naturel, n'a sur l'éducation qu'un pouvoir médiat et secondaire. Elle inter-

vient en matière d'éducation lorsque les familles n'y suffisent pas et que le bien commun l'exige.

L'Église, par le mandat divin qui la fait maîtresse de Vérité et par sa maternité spirituelle, a un rôle primordial dans la formation chrétienne de la jeunesse, la fin surnaturelle étant première.

Dans l'ordre naturel, le fait d'avoir engendré leurs enfants

confère aux parents le devoir et le droit de les éduquer ; de même, dans l'ordre surnaturel, le fait pour l'Église d'engendrer ses fils à la grâce et à la vie divine par le baptême lui confère le devoir et le droit de les amener jusqu'à la « stature parfaite du Christ ».

Notre-Seigneur a d'ailleurs conféré à l'Église la charge et le pouvoir d'enseigner tous les hommes en vue du Ciel : « Allez, enseignez toutes les nations, leur enseignant à observer tout ce que je vous ai confié »<sup>5</sup>.

## Quelle est la place de l'école dans l'éducation ?

La famille, société imparfaite, n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa fin. Dans le domaine de l'éducation, elle « a besoin d'être secondée et complétée par la collaboration des maîtres »<sup>6</sup>.

Ainsi, « l'école est de sa nature une institution auxiliaire et complémentaire de la famille et de l'Église »<sup>7</sup>. Elle tire son pouvoir essentiellement de ces deux sources : la famille à considérer l'ordre naturel, et l'Église, à considérer l'économie présente de l'ordre surnaturel. Elle se trouve dès lors habilitée à donner non seulement l'instruction, mais une totale éducation aux enfants qui lui sont confiés.

Notons qu'ici le droit des parents n'est pas « absolu », mais « subordonné à la fin dernière et à la loi naturelle et divine »<sup>8</sup> ; et donc soumis à l'autorité de l'Église. Le pouvoir de l'école qui lui vient de l'Église ne saurait être amenuisé par celui des parents. Parents et maîtres sont tous fils de l'Église.

L'Église, par sa mission, devrait avoir le contrôle et la direction de l'enseignement, même de l'enseignement public ! Depuis toujours, l'Église revendique le droit d'avoir ses écoles dans lesquelles tout l'enseignement est donné à la lumière de la foi.



Comme il se doit, la messe est au cœur de la vie de nos écoles. La présence des prêtres ou des religieuses conduit également à faciliter auprès des enfants ce contact si bienfaisant (ici messe du petit Saint-Bernard à Saint-Nicolas).

1. Pie XI, enc. *Divini Illius Magistri* du 31 décembre 1929 (éd de Solesmes, N 243)

2. Pie XI, *ibid* (N 300)

3. Jn 14, 6

4. Pie XI *ibid* (N 285)

5. Mt 28, 19-20.

6. Pie XII, allocution aux maîtres catholiques italiens, 4 nov 1945 (N 438)

7. Pie XI, *ibid* (N 289)

8. Pie XI, *ibid* (N 260)

## Éduquer, c'est à la fois redresser et élever les facultés

Il faut corriger les inclinations déréglées, développer et discipliner les bonnes ; mais « il importe en particulier d'imprégner l'intelligence des vérités surnaturelles et de fortifier la volonté par le secours de la grâce ; sans quoi il est impossible de dominer les mauvaises inclinations et de mener à son terme et sa perfection l'action éducatrice de l'Église »<sup>12</sup>.

Éducation de l'intelligence au vrai, par l'instruction religieuse et profane. Éducation de la volonté au bien, par l'enseignement de la morale, de la discipline, du goût de l'effort tant physique que spirituel. Éducation de l'âme au beau par la liturgie et les arts.

### La vie de la grâce

On comprend dès lors l'importance d'un climat religieux, porteur de grâce, construit autour de l'autel, de la Présence Réelle. On comprend l'importance du pensionnat qui investit pleinement l'enfant. L'intelligence a accès à la divine doctrine, la volonté est confortée dans l'esprit de sacrifice par l'assistance à la messe et la réception des sacrements, instruments efficaces de la grâce. L'enfant qui vit dans ce climat religieux, acquiert une formation fondamentale, une habitude de vertu. Pas de déchirement entre la vie chrétienne en famille et la vie sans Dieu à l'école, déchirement qui conduirait inévitablement au relativisme, au libéralisme et finalement à l'esprit mondain.

### « Fortes in fide »

La foi n'est-elle pas le fondement de l'agir ? La foi formée éclaire l'intelligence, lui dit ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. Elle guide la volonté à choisir le bien et à bannir le mal sans compromission. Elle stimule cette même force qui fait les martyrs et donne le courage et la persévérance dans l'effort. Elle rend non seulement fidèle à la parole donnée, mais fidèle au service du Christ-Roi. Ainsi pourrait-on résumer l'éducation. Faire des « forts dans la foi ».

9. Code du Droit canonique de 1917, c. 1113 (N 258)

10. Pie XI, *ibid* (N 291)

11. Pie XI, *ibid* (N 278)

12. Pie XI, *ibid* (N 278)

# Quand le mammoth s'en prend à l'Église

— Abbé Jean-Pierre Boubée —

Ancien directeur d'écoles secondaires

L'Église a reçu de son Fondateur la mission expresse d'enseigner, de conduire les âmes à Dieu. L'éducation de la jeunesse constitue une part importante de son rôle.

Les œuvres pour la jeunesse ont constitué un de ses plus beaux fleurons. Un fleuron que les ennemis de l'Église n'ont jamais pu supporter. Dès les origines, Julien l'Apostat pressentit cette puissance éducatrice de l'Église au point de tenter de la lui ravir par une sorte d'anticipation de l'école laïque. Mais il n'atteignit pas l'universalité moderne. C'est à Napoléon qu'on doit l'invention du **monopole d'État** de l'éducation (loi du 10 mai 1806), notion totalement inconnue avant lui. Tout autre enseignement n'est que tolérance ou concession. S'engage alors une ère de persécution qui dure encore. La liberté d'enseignement est péniblement reconquise quand s'instaure la III<sup>e</sup> République. Dès lors la machine à broyer se met en marche et atteindra son but par les lois successives de la V<sup>e</sup> du nom.

### 1<sup>re</sup> étape : LA CRÉATION DE L'ÉCOLE LAÏQUE

Après quelques tentatives peu convaincantes, c'est Jules Ferry qui amorça l'immense processus de mise en place de l'école laïque pour tous, sous la III<sup>e</sup> République.

Combat d'un sectarisme violent, dont on peut rappeler quelques dates : le décret du 29 mars 1879 ouvre l'attaque avec le célèbre article 7 : « Nul n'est admis à diriger un établissement public ou privé, de quelque ordre qu'il

soit, ni à donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée ». Obligation de soumettre toute direction d'Établissement à l'autorisation de l'État laïc. Puis ce fut la suppression des Jésuites, et d'une trentaine de congrégations. Laïcisation des programmes, puis du personnel. En un seul été, il fallut remplacer 14 958 religieuses ! L'année 1903 vit la fermeture de 1100 établissements.

### 2<sup>e</sup> étape : LA RÉACTION CATHOLIQUE

Après la méthode violente employée au début de la III<sup>e</sup> République, l'enseignement catholique a fait preuve d'une admirable vitalité. La fin de la guerre de 1914 permit le retour des congrégations. Un immense effort de reconstruction fut entrepris : il permit aux écoles religieuses de se faire une excellente réputation. Certes il a fallu en payer le prix ; mais peu de catholiques auraient aimé voir leurs enfants nivelés dans le moule de la formation laïque. Elles devinrent, de ce fait, le refuge de l'élite intellectuelle et religieuse, aussi bien que des gens simples, attentifs à une saine éducation.

### 3<sup>e</sup> étape : LA MAINMISE SUR L'ENSEMBLE DE LA JEUNESSE

Le « Hussard noir » de la République était persuadé qu'il était possible d'éduquer un homme honnête, aux structures mentales cohérentes, un homme « sans Dieu » droit et juste. La fin de la guerre de 40 vit arriver une nouvelle conception de l'enseignement, avec le plan Langevin-Wallon. L'École devait être un moule

# L'école primaire ou les fondements du savoir

— Abbé Ludovic Girod —

Directeur de l'école Saint-Rémy (Reims)

Le choix d'une école primaire catholique digne de ce nom, avec les sacrifices qu'il entraîne, peut sembler moins essentiel que le choix d'une bonne école secondaire.

Les enfants, encore jeunes, trouveront bien des institutrices valables qui sauront leur enseigner vaille que vaille à lire, à écrire et à compter correctement. Et pourtant le pape Léon XIII, qui, déjà en 1864, se lamentait de la laïcisation des écoles secondaires dans certaines régions d'Europe, écrivait à propos de l'enseignement primaire : « C'est surtout dans ces écoles que les enfants (...) doivent, dès leur plus jeune âge, être exactement instruits des mystères et des préceptes de notre sainte religion. La jeunesse se trouve donc exposée aux plus grands périls lorsque, dans ces écoles, l'éducation n'est pas étroitement liée à la doctrine religieuse ».

La Fraternité Saint-Pie X comprit très vite qu'en marge des prieurés nouvellement fondés, il fallait créer des petites écoles primaires pour donner aux enfants une éducation et une instruction conformes aux principes de la foi. Nous voudrions résumer en quelques lignes ce qu'une école catholique apportera à un enfant et qu'il ne pourra pas recevoir, à de très rares exceptions près, dans les écoles de l'Etat ou dans celles de l'enseignement diocésain, liées par contrat avec l'Etat.

## L'instruction religieuse

Nous pensons tout d'abord à l'instruction religieuse et à la formation à la piété. Une école catholique, primaire ou secondaire, n'est pas une école qui développe ses programmes tout en ajoutant une ou

deux heures de catéchisme, c'est une école où tout est soumis à la foi et gouverné par elle. Les cours de catéchisme ont donc la première place : ils occupent en général la première demi-heure de chaque matinée et sont dispensés, quand c'est possible, par un prêtre ou un religieux. Les enfants apprennent non seulement le catéchisme, avec l'étude du Credo, des sacrements et des commandements, mais se penchent aussi sur l'Histoire Sainte et la liturgie. Cet enseignement sera complété par les prédications et les exhortations qui ponctuent la vie de l'école. Les enfants commencent la classe par une prière, font chaque jour une visite au Saint-Sacrement, assistent régulièrement à la sainte messe, point central de la vie de piété à l'école, ont la possibilité de se confesser. Tous les membres du corps enseignant donnent ce même exemple de la vie de foi et de la dévotion.

L'accord entre les parents et l'école sur ce point reste fondamental, notamment



Saynète des élèves du petit Saint-Bernard lors d'une kermesse de Saint-Nicolas

en ce qui concerne la réception des sacrements au sein de l'école. Nos écoles sont catholiques avant tout, même si les parents peuvent, au départ, se laisser attirer par d'autres points. Une telle ins-

truction n'existera pas – et pour cause – dans les écoles laïques, mais fera aussi défaut dans les écoles diocésaines, où l'on peut dire de la catéchèse qu'il faudrait mieux qu'elle n'existât pas tant elle trahit l'enseignement de Jésus-Christ. Quant à la vie liturgique, nous savons les dégâts provoqués par l'habitude de fréquenter les célébrations selon le rite de Paul VI.

## La formation de l'intelligence

Comme le dit Chesterton : « Chassez le surnaturel, il ne reste plus que ce qui n'est même pas naturel ». Si Jésus-Christ et sa doctrine sont exclus de l'enseignement, même les matières profanes dérailleront et feront obstacle au développement de l'intelligence. Au temps de Jules Ferry, la permanence des écoles religieuses et les habitudes acquises ont fait que les maîtres de la laïque ne pouvaient dispenser qu'un enseignement de qualité. Mais les années passant et les écoles catholiques se mettant à la remorque de l'Etat pour quelques deniers, les enseignements profanes et les méthodes n'ont fait que dégringoler jusqu'à arriver à l'état pitoyable dans lequel ils se trouvent aujourd'hui. Nos écoles maintiennent envers et contre tout des exigences et des méthodes qui seules peuvent donner à l'intelligence les bases d'un bon fonctionnement. Nous n'employons que la méthode syllabique d'apprentissage de la

lecture, passant de l'élément simple, la lettre, au tout complexe, le mot puis la phrase. Nous enseignons l'art de la belle écriture – à la plume s'il vous plaît – et exigeons que les cahiers restent bien tenus (c'est un combat ardu, surtout avec certains petits Gribouilles). La grammaire garde ses droits, avec l'analyse logique et l'analyse grammaticale, seule manière de comprendre l'agencement des mots et des propositions et d'apprendre à composer des phrases. En calcul, toutes les facultés sont sollicitées tour à tour : la mémoire, par l'apprentissage des tables, l'ordre et l'exactitude, par les techniques opératoires, le soin et la précision, par le dessin géométrique, le raisonnement logique, par la résolution des problèmes. Nous n'avons pas attendu le ministre de l'Education Na-

# Le collège en questions

— Abbé Guillaume d'Orsanne —

Prêtre à l'école Sainte-Marie (Saint-Malo)

**N**os écoles ne sont pas tout à fait comme les autres.

Elles ne prétendent pas être parfaites sur tous les points, mais visent l'excellence sur l'essentiel de leur mission spécifique qui est la formation chrétienne. Sont-elles à la hauteur ? Certainement. Pour autant, certains parents catholiques hésitent, comparent, calculent, puis se décident parfois pour une autre solution, un compromis qu'ils jugeront « le moins mauvais », étant entendu qu'il n'y a pas de perfection en ce bas monde.

Des écoles catholiques performantes, mais des parents catholiques hésitants... Au lieu de tergiverser, ne pourrait-on pas se poser les vraies questions ?

**Lorsque des parents viennent frapper chez vous, qu'attendent-ils de vos écoles ?**

Plusieurs motivations peuvent les conduire à faire ce pas. Bien sûr, la réussite au baccalauréat ne leur est pas indifférente, mais ce n'est pas l'essentiel : ils veulent pour leurs enfants avant tout une véritable formation catholique. Les parents dont la foi est profonde comprennent parfaitement les obligations que leur fait l'Église : « Mettez vos enfants dans des écoles ca-

tholiques ! Vous n'avez pas le droit de les confier à des maîtres sans foi, ni même à des gens qui se disent neutres ! » Ce n'est pas difficile à comprendre : si vous voulez que vos enfants soient boulangers, vous les mettez dans une école de boulangerie ; si vous voulez qu'ils soient catholiques, vous les mettez tout naturellement dans une école catholique... C'est cela qu'ils cherchent.

**Mais la foi suffit-elle pour faire une bonne école ?**

Évidemment non : la foi seule ne suffit pas pour faire une école sérieuse, mais elle est indispensable. Il faut d'ailleurs bien reconnaître que les débuts de nos écoles ont été assez épiques, avec beaucoup de vertu mais des résultats humains parfois peu crédibles sous bien des aspects. Cette époque héroïque a été nécessaire parce qu'il fallait bien commencer, mais elle est révolue. Il y a trente ans, nous étions dans la situation des naufragés qui accostent sur une île déserte et inconnue : le premier soir ils mangent des moules froides, mais un peu plus tard, s'ils sont débrouillards, ils se trouvent bien installés. C'est la même chose pour nous : au début il a fallu parer au plus pressé, et puis nous nous sommes très bien organisés. Mais ce qui a

dominé cette aventure, c'est l'esprit de foi.

**Actuellement, les collèges et lycées traditionnels sont-ils de bonne qualité ?**

Mgr Lefebvre avait dit : « Si la foi est profonde à l'école, les études seront bonnes ». Ce principe s'est largement vérifié.

Parlons tout d'abord de la réussite scolaire, qui est un objectif important. Deux examens d'État sanctionnent notre niveau : le diplôme du brevet pour les troisièmes, et le Baccalauréat pour les Terminales. Le premier est présenté par la plupart de nos élèves, et la réussite y est de plus de 90 %. Quant au bac, nous frôlons les 100 %, avec des mentions très honorables. Nous pouvons donc affirmer que l'objectif purement scolaire est parfaitement atteint.

**Mais si vous faites passer ces examens d'État, peut-on encore parler d'une réelle différence entre vous et l'Éducation Nationale ?**

Nous sommes évidemment contraints d'amener nos élèves à ces diplômes, dont l'utilité pour la suite des études n'est pas à démontrer. Pour cela, nous devons nous aligner sur des exigences qui n'ont rien de mauvais ou d'inutile, et il pourrait sembler en effet que nous faisons la même chose qu'ailleurs. Mais nous profitons de notre liberté légale pour que notre enseignement soit dans l'esprit de l'Église. Former des ingénieurs, des diplômés, bien sûr ; mais des ingénieurs chrétiens, des diplômés chrétiens... Nous sommes persuadés qu'une éducation authentiquement catholique ne produit que des hommes authentiques, équilibrés, jugeant des choses droitement, c'est-à-dire selon la raison et la foi.

**Pourquoi ce choix du système hors contrat ? N'existe-t-il pas des écoles privées sous contrat ou même publiques qui satisfont parfaitement de nombreux parents catholiques ?**

Tout d'abord, il faut prendre garde aux mots. « Hors contrat » ne signifie pas « hors la loi », ni sauvage, ni illégal. Il signifie simplement que nous n'avons pas de contrat d'association avec l'État, et que par conséquent nous ne recevons rien de sa part... en échange d'une certaine liberté. Mais nos écoles sont légales, régulières et parfaitement agréées par les académies,

## Pension : grandissement ou séparation ?

**A**bsence d'externats véritablement catholiques, trajets quotidiens, caractère difficile de l'adolescent... la pension s'impose souvent. Cette microsociété complète les apprentissages de la vie sociale que la famille n'aurait apporté que plus difficilement. Distance plus grande avec les parents ? Bien au contraire, vous diront ceux qui en ont fait l'expérience. Quelle richesse intime une mère peut mettre dans un courrier, que jamais elle n'eût pu exprimer de vive voix. Que de moments où l'adolescent heureux de se retrouver au nid ouvre son âme plus profondément que ne l'eût permis l'usure quotidienne du retour de l'externat.

Bien des grands hommes, beaucoup de saints ont été formés à l'abri des monastères ou des collèges religieux ! Alors, pension ou non ? La question mérite d'être posée.

# La raison d'être de l'Institut Universitaire Saint-Pie X

— Abbé Philippe Bourrat —

Recteur

Le fait que l'on ne conçoive plus les études supérieures que comme un moyen d'acquérir, dans des délais plus ou moins brefs, un métier capable d'assurer un salaire et donc une autonomie financière est un avatar assez récent de l'histoire des 2500 années écoulées.

D'Aristote à la III<sup>e</sup> République française, les études spéculatives ont toujours constitué, au contraire, l'élément essentiel, le socle de la formation de l'âme et non un gagne-pain. L'orateur, selon Cicéron – qui savait de quoi il parlait ! – et plus encore selon Quintilien, au premier siècle de notre ère, devait être trempé de philosophie autant que d'art oratoire, sans oublier le droit, dans le but précisément d'acquérir la vertu et être ainsi utile à la société, à l'État. Et pour cela, il devait étudier ce que l'on appela les arts libéraux, sciences du discours et sciences des réalités du monde, matérielles et immatérielles, sciences libres car étudiées pour elles-mêmes et non en vue d'une utilité concrète.

Qu'il dirige un peuple ou plaide en justice, qu'il enseigne la sagesse ou réfléchisse sur l'histoire des hommes et des sociétés, sa formation intellectuelle allait de pair avec son évolution morale. Être éloquent et philosophe – éloquent parce que philosophe – tel était le sens de l'éducation des *hommes de bien* de l'Antiquité : *doctus orator*. Il n'est pas d'éloquence qui ne vienne d'une sagesse. Dans son *Institution oratoire*, Quintilien (30-95) affirmait clairement : « Mon orateur sera donc tel que le définit Caton : *vir bonus dicendi peritus*, un homme de

bien, savant dans l'art de parler ; et remarquez-le : ce qu'il met en premier est aussi ce qui, de sa nature, est préférable et plus important, la qualité d'homme de bien »<sup>1</sup>.

Après lui, tous les Pères de l'Église latine recevront cette formation préconisée par Cicéron et codifiée par Quintilien. Saint Jérôme, saint Ambroise et même plus tard saint Grégoire étaient tous imprégnés de la culture que l'on nomme classique et spécialement de la connaissance de Virgile et de Cicéron. Le plus célèbre d'entre eux, saint Augustin n'était-il pas un *grammaticus* (professeur de lettres et d'éloquence) de renom ? Christianisant la formule de Quintilien, il proposera de former un *vir Christianus dicendi peritus*, un chrétien, savant dans l'art de parler, dans son *De doctrina christiana*, *La doctrine chrétienne*. Pour comprendre le sens du texte sacré, toutes les ressources des arts libéraux sont requises. Ensuite, pour savoir en parler comme il convient, intervient alors la rhétorique. Saint Augustin reprend Cicéron et son *De oratore*. La sagesse chrétienne remplaçait celle des philosophes mais on concevait les études intellectuelles selon des principes similaires.

## L'apport des Jésuites

Cet héritage antique se prolongera avec des périodes plus ou moins florissantes, selon les époques, jusqu'à l'âge d'or de la scolastique (XIII<sup>e</sup> siècle) et même jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle qui fait appa-

1. Livre XII, ch. 1

raître l'Ordre de saint Ignace de Loyola, les Jésuites, qui auront à cœur de restaurer la formation de la jeunesse et du clergé selon ces principes. La langue latine est possédée non pour briller comme des puristes de la langue de Cicéron, mais comme cadre intellectuel et moral de la formation du chrétien qui sera l'*honnête homme* du classicisme. Saint Ignace veut contribuer à restaurer l'unité de l'époque médiévale. Il fallait réconcilier la philosophie avec la théologie, la raison avec la foi. Les protestants, collectant des germes d'erreur bien antérieurs à eux, disloquaient la chrétienté de leurs principes dévoyés. François Charmot, dans son ouvrage *La pédagogie des Jésuites*, souligne le rôle dissolvant de leur esprit : « Ils réformèrent en déformant l'institution du Christ. Ils s'évertuaient à fonder l'Église sur le Saint-Esprit contre le Pape, sur le libre examen contre l'autorité, sur l'individualisme contre la hiérarchie, sur la mystique contre la nature. Un tel plan ne pouvait pas sauver le monde. Mais – remarquons-le – il ne l'aurait pas non plus précipité si impétueusement à l'abîme si l'action des protestants ne s'était pas exercée spécialement sur les universités et les collèges. »



Dans ce sillage, et fidèle aux attaques des hommes des « Lumières », la III<sup>e</sup> République mettra en place un système éducatif qui reléguera progressivement mais irrévocablement la culture classique au rang des antiquités inutiles et malfaisantes, ce qui constituera un levier de choix dans l'entreprise de déchristianisation et de laïcisation – ce qui, concrètement et historiquement, signifie la même chose ! – de la France. Les Radicaux, au début du XX<sup>e</sup> siècle réduiront l'importance de l'enseignement du latin pour en neutraliser la valeur formatrice et toutes



**ACTIVITÉS DE LA PAROISSE**

**Dimanche 3 mai**

- + Réunion du Tiers-Ordre dominicain à partir de la messe de 9h
- + Kermesse de l'école Saint-Bernard
- + Vente de vin sur le parvis pour le pèlerinage de Pentecôte

**Lundi 4 mai**

- + 19h45: Réunion de la Milice de l'Immaculée

**Mercredi 6 mai**

- + 15h00: réunion de la Croisade eucharistique
- + 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

**Mercredi 6 et jeudi 7 mai**

- + Croisade du rosaire

**Vendredi 8 mai**

- + 19h 15: chapelet des hommes

**Samedi 9 mai**

- + Pèlerinage à Montligeon pour les âmes du purgatoire.
- + 16h 00: messe des catéchismes

**Dimanche 10 mai**

- + Vente de vin sur le parvis pour le pèlerinage de Pentecôte
- + Après la messe de 18h30, consécration au Sacré-Cœur et au Cœur Immaculé de Marie de la Durbelière

**Lundi 11 mai**

- + A partir de la messe de 18h30 réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX
- + 19h00: conférence de M. l'abbé Chautard à l'Institut Saint-Pie X

**Mercredi 13 mai**

- + 16h30 : récitation du rosaire en l'honneur de Notre-Dame de Fatima

**Jeudi 14 mai**

- + Réunion du Tiers-Ordre du Carmel de 9h00 à 17h00

**Vendredi 15 mai**

- + De 18h00 à 20h00: consultations juridiques en salle des catéchismes

**Samedi 16 mai et dimanche 17 mai**

- + Grande kermesse paroissiale au Cirque d'Hiver, 110 rue Amelot Paris XI<sup>e</sup>: Samedi de 14h00 à 22h30 et dimanche de 10h30 à 18h00

**Mercredi 20 mai**

- + 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

**Jeudi 21 mai**

- + Vente de vin sur le parvis pour le pèlerinage de Pentecôte

**Dimanche 24 mai**

- + Marché de printemps sur le parvis

pour l'école Ste-Philomène à Avrillé  
+ Vente de vin sur le parvis pour le pèlerinage de Pentecôte

**Jeudi 28 mai**

- + 19h15: réunion du chapitre de l'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame

**Samedi 30 mai, dimanche 31 mai et lundi 1<sup>er</sup> juin**

- + Pèlerinage de Pentecôte

**Mercredi 3 juin**

- + 15h00: réunion de la croisade eucharistique
- + 19h15: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

**Samedi 6 juin**

- + De 9h00 à 17h00 retraite de confirmation pour les enfants
- + De 10h30 à 13h00 recollection préparatoire à la confirmation des adultes



**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Simple: 22 euros  De soutien: 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

*Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...)*